



Le dossier du mois **juin 09**

Quelle **politique** pour la **jeunesse** ?

Retrouvez les avis des experts et des acteurs qui font le débat.

**Jeunes au chômage, jeunes à la dérive...
trop souvent, les jeunes sont stigmatisés
et rangés dans la case « à problème ».**

Smic jeune, CPE... les politiques publiques sont peu cohérentes et souvent pensées à court terme.

Faut-il voir la jeunesse comme une catégorie à part ?

Education, emploi : les politiques à destination des jeunes doivent-elles toujours se réduire à ces deux champs ?

www.laligue.org

Introduction	3-4
Enjeux	5-6
Points de vue	7-29
Quel diagnostic ?	
Les 16-19 ans face à leur avenir entretien avec Monique Dagnaud	8-10
Jeudi noir	10
Bizutage social..... entretien avec Hervé Garnier	11
Entretien avec Marc-Olivier Padis et Mélanie Gratacos	12
Quelles politiques ?	
L'entrée des jeunes dans l'emploi doit être sécurisée entretien avec Hervé Garnier	14-15
Note sur l'autonomie..... par Olivier Galland	16-19
Entretien avec Dominique Balmary et Jean-Baptiste Prévost.....	20
Repères	21-24
Quizz	25-27

Quelle **politique** pour la **jeunesse** ?

Introduction

Enjeux

Points de vue

Repères

Quizz

C'est dans les années 60 qu'émerge l'expression d'une culture jeune. Les politiques ne s'y intéressent pas encore mais les nouveaux médias de masse la relayent et la renforcent.

C'est dans les années 60 qu'émerge l'expression d'une culture jeune. Les politiques ne s'y intéressent pas encore mais les nouveaux médias de masse la relayent et la renforcent.

Très vite, la génération née après 1945 ne se retrouve pas dans les valeurs et dans les codes de la société traditionnelle. Elle aspire à plus d'autonomie et de liberté, les valeurs phares du mouvement de Mai 68.

Parfois violentes, souvent joyeuses, ces revendications sont avant tout politiques. Valéry Giscard d'Estaing leur apporte une première réponse en légalisant l'avortement et en abaissant l'âge de la majorité à 18 ans.

A partir des années 80, les jeunes font des études plus longues. Mais la démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur ne tient pas ses promesses. Non seulement les jeunes n'ont pas un emploi à la clé mais tous n'y ont pas accès. Sur fond de chômage et de Sida, le malaise subsiste et s'exprime différemment. Les jeunes ne demandent plus à changer la société mais réclament une place dans la société.

Derrière l'image unitaire des « jeunes », plusieurs jeunesse, aux problèmes différents, s'expriment. Si le très symbolique ministère de la Jeunesse et des Sports créé dans les années 1930 existe toujours, l'Etat commence, dans les années 90, à segmenter ses politiques publiques et met essentiellement l'accent sur l'Education, l'Emploi et l'insertion professionnelle. Les jeunes manifestent leur désarroi.

Le constat des années 2000 est amer. D'un côté, la solidarité familiale sur laquelle compte l'Etat est inégalitaire. De l'autre, les aides publiques ne permettent pas l'accès à l'autonomie. Même l'emploi devenu précaire ne suffit plus à insérer.

Une série de crises accompagne et précède des politiques souvent mal ciblées. Fin 2005, le malaise d'une jeunesse, laissée sur le carreau socialement et dont les perspectives d'avenir sont réduites, explose lors des émeutes dans les banlieues. Quelques mois plus tard, le Contrat Première Embauche est créé. Pensé pour les jeunes les moins qualifiés, il est perçu comme un sous-contrat et heurte une autre jeunesse. La jeunesse étudiante comprend qu'elle n'est plus à l'abri.

A partir de 2006, des collectifs informels s'ajoutent aux manifestations de masse pour dénoncer activement les prix des loyers et les conditions des stages.

Colère des jeunes... lycéens, étudiants, des villes ou des quartiers... c'est la panne générationnelle générale. Discours caricaturaux, constats divergents et politiques peu cohérentes pensées sur le court terme : comment construire une véritable politique de la jeunesse ?

Quelle politique pour la jeunesse ?

Introduction

Enjeux

Points de vue

Repères

Quizz

Sombre tableau. Mais, rappelons-le, il y a bientôt soixante ans que la jeunesse inquiète. Les Blousons noirs des années 1950, les beatniks des années 1960, les hippies du tournant 1970 ont tour à tour donné un visage à cette inquiétude : une frange de la jeunesse refusait de se laisser enfermer dans les codes et les valeurs du monde de leurs parents. Les « Jeunes » sont alors devenus une catégorie à part entière, avec ses aspirations propres, son mode de vie, ses revendications.

C'est au début des années 1980, alors même que les valeurs portées par la génération 68 commencent à s'imposer, que la question se retourne : la jeunesse inquiétait, désormais elle s'inquiète. Aux figures d'une jeunesse libérée se substituent d'autres images, celles d'une rupture non plus choisie mais subie. Touchée de plein fouet par le chômage, la jeunesse n'est plus en quête de liberté, mais d'intégration. Peut-on encore parler de « la jeunesse », d'ailleurs ? Car dans cette nouvelle séquence, les inégalités qui s'étaient estompées durant les Trente Glorieuses resurgissent et se concentrent. C'est l'époque de la Marche des Beurs, qui voit en 1983 les enfants des immigrés maghrébins demander leur place dans la société française. Ceux de la classe moyenne découvrent bientôt qu'ils ne sont pas à l'abri du chômage et de la précarité.

Multiforme, complexe, enfiévrée quelquefois, cette demande d'intégration suscite une série de réponses politiques ayant en commun leur difficulté à trancher.

Faut-il lancer des politiques spécifiques pour les jeunes, ou considérer que leurs problèmes ne sont que l'expression de blocages plus profonds ? Le cas du marché du travail, fortement structuré en France par l'opposition CDI/CDD, peut ainsi suggérer que les divers contrats jeunes ne sont guère qu'un pansage sur une jambe de bois, dans un modèle social qui protège les acteurs en place au prix de l'exclusion ou de la marginalisation des autres. Dans une société où le travail reste la clé de l'intégration, cela ne saurait être sans conséquence. La jeunesse est ainsi malmenée par les problèmes structurels qui affectent les institutions (l'université) ou l'économie (l'emploi, le logement).

Une politique de la jeunesse, dans ces conditions, ne saurait se substituer à d'autres politiques, car c'est l'ensemble du système qui est en jeu. Pour autant on ne peut en faire l'économie, aussi bien parce que la jeunesse subit la plupart des travers du modèle français que pour l'avenir et les promesses qu'elle incarne. Le chantier est vaste, les enjeux capitaux. Le premier est peut-être de construire et d'imposer enfin une représentation correcte des questions, et ce alors même que la représentation politique des jeunes est aujourd'hui problématique. Le débat doit trouver ses interlocuteurs, les solutions ne pourront émerger que dans le cadre d'une confrontation organisée. Les positions et les représentations doivent aussi être intelligibles : c'est tout l'enjeu du présent dossier, que d'aider à cette intelligibilité.

Quelle politique pour la jeunesse ?

Introduction

Enjeux

Points de vue

Repères

Quizz

► Quel diagnostic ?

L'intégration sociale et économique des jeunes est marquée par des discontinuités, des contradictions, en un mot des difficultés. Préciser le diagnostic est indispensable si l'on veut construire une politique de la jeunesse. Plutôt qu'un problème de la jeunesse, on s'aperçoit ainsi qu'il existe une série de tensions qui interfèrent. La représentation politique des jeunes, sur laquelle pourrait s'appuyer une politique de la jeunesse, en est affectée.

Les 16-19 ans face à leur avenir

Monique Dagnaud observe que la valeur qui tisse le lien social, la confiance que l'on accorde à soi et aux autres, s'est comme évanouie chez les jeunes Français. On voit se développer une culture de l'esquive ou du refus.

Cette attitude détachée des enjeux collectifs et centrée sur l'ego perdurera-t-elle comme marqueur générationnel ?

Sociologue à l'EHESS et auteur d'un livre remarqué *La Teuf. Essai sur le désordre des générations* (Seuil, janvier 2008),

Entretien avec Monique Dagnaud

L'enjeu principal d'une politique de la jeunesse pourrait être de donner aux jeunes une plus grande confiance en l'avenir. Où en est-on sur ce point ?

Il existe une très nette et très inquiétante déprime hexagonale. C'est ce que montrait il y a quelques mois une comparaison internationale menée par la Fondation pour l'innovation politique, sur l'attitude des 16-29 ans face à leur avenir.

26 % seulement des jeunes Français pensent que leur avenir est prometteur, 27 % estiment qu'ils auront un bon travail dans le futur, la France figurant ici en avant-dernière position après le Japon. 39 % estiment que « les gens peuvent changer la société », et 4 % que « l'avenir de la société est prometteur », soit les scores les plus faibles de tous les pays. 22,4 % estiment « avoir une liberté et un contrôle sur leur avenir », notre pays occupant là encore l'avant-dernière position (avant la Russie). Pessimisme, fatalisme, sentiment de dépossession de soi au profit d'une marche du monde qui se joue ailleurs...

Cela pose la question de la confiance entre les générations.

Quelles sont les points de tension ?

Un point en particulier mérite l'attention. De tous les Européens, les jeunes Français sont les plus réticents à assurer le paiement des retraites de leurs parents : 11% d'entre eux sont prêts à assumer les impôts nécessaires, contre par exemple 35 % au Danemark. Cela pose bien sûr des questions sur les équilibres et les faiblesses de notre système de retraites, mais on voit bien que la solidarité intergénérationnelle, dans sa dimension institutionnelle en tout cas, est aujourd'hui fragile. Ce phénomène peut se lire dans le contexte de la société de défiance que différents sociologues et économistes ont décrite récemment. On a l'impression que leur mal-être est imputé, pour une part, à la génération parentale.

Pourquoi ?

Deux éléments au moins expliquent ce ressentiment. La pression obsessionnelle des parents sur les résultats scolaires dans une société qui fait du classement par l'école et des diplômes obtenus dans les vingt premières années le sésame absolu pour la vie. Le maintien des avantages acquis dans le monde du travail par les plus âgés, avec comme pendant pour les « 20 ans » une insertion professionnelle difficile et par paliers, à l'aide de petits boulots et d'emplois précaires.

[lire la suite](#) ►

Les 16-19 ans face à leur avenir

Cette déprime incite-t-elle les adolescents et post-adolescents à se révolter, à vouloir bousculer les adultes, à prendre le pouvoir ?

Pas du tout. On l'a vu, ils n'attendent rien du politique ou de la vie collective. Le sentiment de « no future » les dirige vers une autre voie : celle de l'esquive.

D'abord, l'esquive du réel : les jeunes plébiscitent la vie par procuration qu'offrent les médias. Les flux médiatiques permettent de vivre entre ciel et terre, et aujourd'hui Internet occupe plus de temps que la télévision. Des chiffres témoignent de l'ampleur du phénomène : presque tous les jeunes surfent sur le net (82 % des jeunes Européens de 16-24 ans l'utilisent tous les jours ou presque, avec une moyenne d'utilisation de 2 h par jour), les jeunes Français occupent la troisième position parmi les adeptes en Europe (après les Italiens et les Suédois), et près de la moitié d'entre eux visitent les réseaux sociaux, comme MySpace ou Facebook, type d'usage qui vient juste après les e-mails et la recherche d'information.

Au slogan « We are the world » de la génération 68 s'est substitué, chez sa progéniture, un idéal de communication virtuelle planétaire. « Qu'importe le propos pourvu qu'on soit en contact », suggère le système des blogs, animé par la promesse que les humains de la terre entière sont potentiellement vos amis. Pour capter l'attention des candidats potentiels à l'amitié virtuelle, les jeunes livrent sur la toile leurs goûts, leurs talents, leurs idées, leurs données personnelles – ou s'en inventent d'autres plus glorieux ou plus transgressifs. Vivre par procuration par le biais de son avatar, s'adonner aux travestissements identitaires qu'autorise la communication anonyme, les jeunes plébiscitent ces dérivatifs. Pour certains d'entre eux, la vie en numérique est plus belle que la vie réelle.

Un second dérivatif est l'esquive dans la « teuf » et ses adjuvants, alcool, drogues et défonce sur les routes.

Toutes les jeunes gens sont-elles concernées ou la « teuf » est-elle au contraire un discriminant social ?

Le comportement compulsif festif est plus marqué chez les jeunes qui subissent pendant de longues années un statut d'indétermination avant de trouver, éventuellement, une place dans la catégorie des adultes actifs. Le retour erratique sur les routes au petit matin après une longue soirée arrosée a un lien avec le flottement identitaire d'une fraction de la jeunesse. Mais des jeunes dont la destinée est moins aléatoire plébiscitent aussi la fête. Plusieurs associations d'étudiants de grandes écoles organisent régulièrement des soirées open bar au cours desquelles les participants rivalisent à « prendre les cuites » les plus mémorables. La culture de l'explosion des sens ne touche donc pas que les galériens du système scolaire, elle réunit une grande partie des membres de la génération montante. Même si ces déchaînements ne pèsent pas du même poids dans la vie des futures élites, car, chez eux, ils fonctionnent surtout comme un exutoire à la méga compétition scolaire, alors que pour les jeunes « de l'indétermination », ils comblent l'angoisse et le sentiment de vacuité.

Qu'en est-il de la traduction politique de ce malaise ? La culture de l'esquive a-t-elle son équivalent politique ?

Ces attitudes s'accompagnent d'une défiance forte à l'égard des institutions politiques, des médias et des multinationales, et même « des gens en général ». En comparaison, les jeunes des pays nordiques ou les jeunes Américains se révèlent infiniment plus sereins envers leur avenir et sur celui de la société dans laquelle ils vivent.

[lire la suite](#) ►

La culture politique du NON est une forme d'esquive. Une étude menée en 2005 sur l'investissement politique des jeunes dans différents pays européens (Programme EUYOUPART) révèle ces traits. 1 % des jeunes Français sont membres d'un parti politique, 2 % membres d'une organisation écologique, 2 % membres d'un mouvement pour les droits de l'homme. Pour ces trois domaines, et pour bien d'autres aspects, notamment l'abstention au vote, ils figurent dans le pôle des jeunes les moins engagés en Europe. Lors du référendum sur la Constitution européenne le 29 mai 2005, 59 % des Français de 18-25 ans ont répondu Non, soit plus que la moyenne nationale. Aux présidentielles de 2007, ils ont certes fortement participé (comme l'ensemble des électeurs), exprimant un net soutien à Ségolène Royal (58 % des 18-25 ans ont voté elle au second tour). Mais dès les législatives suivantes leur propension à l'abstention est revenue.

Les modalités d'action politique paraissent fort différenciées selon les catégories sociales de la jeunesse. À la rage des casseurs de banlieue s'opposent la sourde indifférence et l'anomie des enfants des classes moyennes. Ces derniers sont pourtant capables de fortes mobilisations sur les enjeux qui les concernent. Tout ce qui touche l'architecture du système des études, la sélection et les modalités d'entrée dans le travail (notamment les contrats précaires) sont devenus des sujets hypersensibles dans la période 2005-2007. Là encore on dénote une tendance au NON, l'effroi devant les réformes.

Lire l'article sur...
[http://www.jeudi-noir.org/
Premier-poste-de-depense-
pour-les.html](http://www.jeudi-noir.org/Premier-poste-de-depense-pour-les.html)

Jeudi noir

Jeudi noir est un collectif français créé en 2006 pour dénoncer la flambée des prix des loyers et accélérer l'explosion de la bulle immobilière. Parmi les points de tension qui contribuent à fragiliser la jeunesse étudiante et salariée, le logement est l'un des plus sensibles : des collectifs comme Jeudi noir en ont fait le cœur de leurs revendications. Mauvais fonctionnement du marché, peur des propriétaires, politiques publiques inadaptées conduisent à des prix prohibitifs, mais aussi des effets d'évictions et de relégation.

Bizutage social

L'accès à l'emploi est aussi un point de tension, générateur de précarité dans l'accès au logement ou au crédit, mais aussi tout simplement à la consommation. Les jeunes de 16 à 25 ans subissent un « bizutage social » au moment de leur intégration sur le marché du travail, explique Hervé Garnier, secrétaire national de la CFDT en charge de la jeunesse. Lorsqu'ils y parviennent, ils cumulent les CDD, les missions d'intérim de façon systématique.

Hervé Garnier est secrétaire national de la CFDT, en charge notamment de la politique de la jeunesse.

Entretien avec Hervé Garnier

Il est donc nécessaire de sécuriser les parcours des jeunes pour leur permettre un accès à l'autonomie, et donc à l'émancipation. La CFDT propose la création d'un « dispositif jeune actif ». Ce programme doit permettre à chaque jeune qui le souhaite, et selon son propre projet, d'être accompagné vers une activité, que ce soit un emploi, une formation, ou encore un service civique volontaire. En échange de cet engagement, la solidarité nationale doit lui proposer un « revenu jeune actif » afin de l'aider dans son accès à l'autonomie.

Les jeunes sont ainsi, aujourd'hui, les principales victimes de la crise, d'autant plus que la France est dans le peloton de queue au niveau européen en ce qui concerne l'emploi des jeunes. Le taux de chômage des moins de 25 ans au troisième trimestre 2008, c'est-à-dire avant que la crise produise véritablement ses effets sur l'emploi, s'établissait à 19 % contre 7,7 % pour l'ensemble de la population active. L'insertion des jeunes peu ou pas qualifiés est sans conteste plus difficile que pour les diplômés. Mais, pour ces derniers, la course à l'emploi n'est plus sans obstacles. À la même période, en octobre 2008, les offres d'emplois pour les jeunes diplômés ont chuté de 33 % et le nombre de postes disponibles de 66 %.

Dans ces conditions, on peut comprendre pourquoi les jeunes Français sont les plus pessimistes d'Europe. Notre pays a laissé trop longtemps les populations les plus exposées, et en particulier les jeunes, servir de variable d'ajustement au gré des crises et des reprises de la croissance. Même en temps normal, les jeunes de 16 à 25 ans subissent un bizutage social au moment de leur intégration sur le marché du travail et, lorsqu'ils y parviennent, cumulent les CDD, les missions d'intérim de façon systématique.



voir la vidéo
sur le site

Entretien avec Marc-Olivier Padis

L'entrée des jeunes dans la vie active conditionne leur socialisation politique, explique Marc-Olivier Padis, rédacteur en chef de la revue Esprit et coauteur du rapport Charvet intitulé « Jeunesse, le devoir d'avenir » (La Documentation française, 2001). Mais parler de dépolitisation est exagéré : il faut pointer les mobilisations informelles, hors des cadres politiques classiques, et les organisations de jeunes qui fonctionnent bien.



voir la vidéo
sur le site

Entretien avec Mélanie Gratacos

La présence insuffisante des jeunes dans les partis et syndicats explique en partie la représentation politique des intérêts de la jeunesse, ce qui peut poser problème, explique Mélanie Gratacos, présidente d'Animafac : il faut des interlocuteurs pour construire une politique de la jeunesse. Le dynamisme de l'engagement associatif, aux problématiques plus concrètes, révèle la permanence d'un désir d'engagement ; plus que de s'opposer à l'engagement politique, il peut en être l'amorce.

Quelle politique pour la jeunesse ?

Introduction

Enjeux

Points de vue

Repères

Quizz

► Quelles politiques ?

Ces tensions identifiées, comment construire une politique efficace ? Différentes visions entrent ici en confrontation, selon deux lignes de clivage.

La première oppose les partisans de politiques ciblées à ceux qui considèrent que ces politiques contribuent à discriminer la jeunesse.

La seconde concerne le mode d'accès à l'autonomie économique, clé de l'intégration sociale : sécurisation de l'entrée dans l'emploi, ou aide individualisée ?

L'entrée des jeunes dans l'emploi doit être sécurisée

Hervé Garnier, secrétaire national de la CFDT en charge de la jeunesse. Le plan pour l'emploi des jeunes proposé fin avril mettra-t-il fin aux difficultés d'insertion sociale des jeunes ? Favorisant le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation, il répond à certains blocages mais ne change pas radicalement la donne. Sécuriser l'entrée dans l'emploi ne peut se dissocier d'une sécurisation des parcours conçue sur le long terme, explique Hervé Garnier, de la CFDT.

Hervé Garnier est secrétaire national de la CFDT, en charge notamment de la politique de la jeunesse.

Entretien avec Hervé Garnier

Au moment où le président de la République vient de présenter un énième plan en faveur de l'emploi des moins de 25 ans, alors que, depuis trente ans, presque autant de plans ont échoué dans ce domaine, il est primordial de sortir enfin la jeunesse du bizutage social que notre société lui fait trop souvent subir. Mettre en place une politique publique de la jeunesse, ambitieuse et cohérente, qui participe à la sécurisation des parcours des jeunes sortis du système éducatif et de ceux qui s'insèrent dans l'emploi en suivant des itinéraires chaotiques.

C'est pourquoi la CFDT s'est engagée activement dans les travaux de la commission Hirsch, en présentant notamment dix propositions en faveur de l'emploi des jeunes.

Il est tout d'abord indispensable de mettre en place un « dispositif jeune actif » pour sécuriser les parcours d'entrée des jeunes de moins de 25 ans dans la vie active. Ce dispositif doit permettre un accompagnement en fonction du niveau de qualification, de la situation sociale du jeune concerné, et de l'activité au sens large : accès à l'emploi, à la formation et à l'engagement volontaire... Il doit aller de pair avec la création d'un revenu jeune actif, qui prendrait la forme d'une allocation pour les moins de 25 ans sans emploi et d'un complément de revenus pour les jeunes actifs au parcours chaotique. La CFDT souhaite ensuite que les contrats en alternance deviennent plus attractifs, tant pour les jeunes que pour les entreprises. De même, l'État doit déployer des nouveaux emplois aidés destinés à des embauches en CDI, tout en développant des contrats aidés dans les secteurs en tension.

Parallèlement, la CFDT revendique la mise en place d'un service d'orientation tout au long de la vie, un renforcement de la GRL (Garantie des risques locatifs) pour permettre aux jeunes de se loger, ainsi qu'une généralisation de la complémentaire

[lire la suite](#) ▶

L'entrée des jeunes dans l'emploi doit être sécurisée

santé et prévoyance pour tous les jeunes. Enfin, la CFDT plaide pour une montée en puissance du service civique et une réforme de la JAPD (Journée d'appel de préparation à la défense) afin de profiter de ce passage obligé pour les informer sur leurs droits (prestations sociales, accompagnement vers l'emploi, accès aux soins...).

Cependant, au-delà de l'action des pouvoirs publics, la CFDT est bien consciente qu'une implication forte des partenaires sociaux est essentielle pour améliorer la situation des jeunes dans l'emploi. La CFDT a assumé cette responsabilité lors des récentes négociations sur la formation professionnelle et l'assurance-chômage, et ne manquera pas de l'assumer plus encore lorsque s'ouvriront les négociations de branches prévues dans l'accord de modernisation du marché du travail.

Note sur l'autonomie

L'autonomie est beaucoup plus précoce qu'elle ne l'était autrefois, observe le sociologue Olivier Galland. Le modèle nordique table sur une indépendance précoce et en assume le financement, le modèle méditerranéen met en œuvre la solidarité familiale. Le modèle français se situe entre les deux. Il a comme point faible de générer de fortes inégalités entre les jeunes selon qu'ils disposent ou non d'un réseau familial en capacité de les aider. Sans renoncer à la souplesse offerte par ce modèle, c'est de ces inégalités qu'il faudrait sortir.

Sociologue, directeur de recherche au CNRS, au Groupe d'études des méthodes de l'analyse sociologique de l'université Paris-IV. Il est aussi chercheur associé au Laboratoire de sociologie quantitative (CRESTINSEE). Il a récemment fait paraître *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ?* (Armand Colin, avril 2009).

par Olivier Galland

L'autonomie doit être distinguée de l'indépendance (Singly, 2000). En effet, les individus maîtrisent aujourd'hui de plus en plus tôt certains aspects de leur vie, sans pour autant avoir acquis une quelconque indépendance économique. Dans les sociétés modernes, l'autonomie sans indépendance est la définition même de l'adolescence. Tout un ensemble de travaux, de nature anthropologique (Ethnologie française, à paraître en 2010), montrent que cette autonomie des adolescents – dans la gestion de leurs relations amicales, dans leurs sorties, dans l'affirmation de leurs goûts et dans leurs choix culturels – est de plus en plus précoce et de moins contrôlée par les instances de socialisation que sont la famille et l'école.

L'autonomie est donc beaucoup plus précoce qu'elle ne l'était autrefois, mais l'indépendance est au contraire de plus en plus tardive, du fait de la prolongation des études (stoppée cependant depuis quelques années) et du retard de la stabilisation dans l'emploi. C'est ainsi qu'apparaît une phase intermédiaire entre l'adolescence et l'âge adulte, qu'on pourrait appeler « post-adolescence », combinant un degré plus ou moins élevé d'autonomie et des formes de semi indépendance. Le mode de vie étudiant est le plus typique à cet égard : les étudiants possèdent souvent, surtout en province, une autonomie résidentielle (grâce aux aides des parents, aux aides au logement et éventuellement aux « petits boulots ») sans avoir rompu les liens avec la famille et en profitant toujours de son soutien affectif et matériel. Ces étudiants retournent d'ailleurs périodiquement chez leurs parents avec leur « paquet de linge sale ». Ce modèle, typiquement français, s'est répandu dans d'autres catégories de jeunes et notamment des jeunes actifs en phase de stabilisation professionnelle.

[lire la suite](#) ►

Note sur l'autonomie

Les particularités du modèle français d'accès à l'indépendance

Il est caractéristique du modèle français, intermédiaire entre la modèle nordique et le modèle méditerranéen (Van de Velde, 2008). Le modèle nordique est fondé sur une culture très exigeante de l'autonomie et de l'indépendance : tout jeune, à partir de 18 ans au Danemark par exemple, est considéré comme détaché de sa famille et la société a le devoir d'accompagner et d'aider cette prise d'indépendance. C'est ce qui justifie, dans certains de ces pays, une conception universaliste des aides à la jeunesse : puisqu'à partir d'un certain âge un jeune est considéré comme détaché de sa famille, il n'y a aucune raison de prendre en compte les revenus de cette dernière dans la modulation des aides aux jeunes. Cette conception met donc l'accent sur le caractère très spécifique et universel de cette phase de la vie, indépendamment des autres déterminations sociales, et justifiant un accompagnement fort et indifférencié des politiques publiques. Mais elle est fondée aussi sur une culture de l'autonomie et des normes, très fortement ancrées dans la conscience collective.

Le modèle méditerranéen est, on le sait, un modèle familialiste. C'est essentiellement la famille qui accompagne le jeune durant la transition vers l'âge adulte. Cela ne veut pas dire du tout d'ailleurs, que les jeunes ont pour autant renoncé à leur autonomie : ils renoncent certes durant cette phase de transition à beaucoup d'attributs de l'indépendance, dont un de plus importants le logement personnel, mais ils jouissent à peu près du même degré d'autonomie que les jeunes français : ils reçoivent leurs amis, sortent, ont des relations amoureuses, bref ils vivent leur vie de jeunes. La famiglia lunga à l'italienne, par exemple, s'est perpétuée en s'adaptant et en montrant une remarquable souplesse. Certains sociologues avancent par ailleurs que ce modèle peut avoir une composante « stratégique » : en repoussant le moment de l'indépendance, les jeunes accumulent des ressources qui leur permettront de réunir les conditions les plus favorables pour accéder à l'indépendance.

Le modèle français paraît intermédiaire entre le modèle d'accompagnement public nordique et le modèle familialiste méditerranéen : les jeunes français sont plus aidés que les jeunes italiens ou espagnols (notamment par les aides au logement) mais moins que les danois. Leur âge de départ du domicile familial est également intermédiaire et le rôle des parents est lui aussi spécifique. Un sociologue italien (Sgritta, 2008) parle des jeunes italiens qui s'émancipent à l'intérieur de la famille ; on pourrait parler des jeunes français qui s'émancipent à côté de la famille. La particularité du modèle français est en effet cet éloignement progressif de la sphère familiale : les liens, résidentiels, matériels, affectifs, se distendent peu à peu et permettent de tenter des expériences, en autorisant des retours en arrière.

Ce modèle présente des qualités de souplesse par la plus grande continuité qu'il établit dans le franchissement des étapes familiales et résidentielles : des étapes intermédiaires sont possibles entre la dépendance familiale complète et la fondation de sa propre famille, permettant ainsi à certains jeunes de faire l'apprentissage progressif et mesuré des rôles adultes.

Ce modèle présente aussi des travers et des effets pervers. Tout d'abord,

[lire la suite](#) ►

Note sur l'autonomie

la continuité des itinéraires résidentiels et familiaux se combine à une discontinuité brutale des itinéraires professionnels, puisque le marché du travail français est fondé sur la dichotomie CDI/CDD et que l'instabilité de l'emploi s'est concentrée toujours plus sur les jeunes, alors que les adultes dans la force de l'âge ont été presque totalement épargnés. De ce fait, les jeunes français accèdent tardivement à une stabilisation de leur situation professionnelle (même si heureusement la plupart d'entre eux y parviennent) et, en conséquence, la transition familiale, – de processus d'apprentissage des rôles adultes – peut se transformer pour certains en une forme d'enfermement dans une situation de dépendance adolescente.

Ces situations d'enfermement dans un statut d'adolescent contraignent surtout des garçons de faible niveau scolaire. Relativement aux diplômés, la situation des jeunes non diplômés s'est dégradée depuis vingt ans et beaucoup de ces jeunes sont contraints à une cohabitation forcée avec les parents pendant de longues années après la fin précoce de leur scolarité. Ils vivent donc une prolongation de l'adolescence – une autonomie sans indépendance – bien au-delà de la fin de cet âge biologique ce qui est évidemment une source de grande tension. Les jeunes filles de même niveau choisissent plus souvent de fonder une famille et de renoncer à exercer une activité professionnelle.

Un autre travers du modèle français d'accompagnement familial est qu'il génère de fortes inégalités entre les jeunes selon qu'ils disposent ou non d'un réseau familial en capacité de les aider. Ces aides des parents peuvent se situer à trois niveaux. Les ressources monétaires évidemment et ce facteur est d'autant plus clivant qu'il existe un « trou » dans la protection sociale des jeunes puisqu'ils ont été exclus du bénéfice du RMI et que jusqu'à très récemment les conditions d'indemnisation du chômage leur étaient très défavorables. Le soutien affectif : beaucoup de travaux montrent que c'est le cumul de situations de précarité économique et d'isolement social (dans le cas de conflits avec les parents par exemple) qui peut conduire à des situations d'errance ou de grande pauvreté. Le capital informationnel enfin : dans un système de plus en plus touffu et complexe d'accès aux filières de formation et aux métiers, l'information devient une ressource stratégique, très inégalement répartie entre les jeunes, notamment en fonction de la qualité de leurs réseaux sociaux et familiaux.

D'une manière générale les politiques publiques n'ont pas pris toute la mesure de la transformation des modes d'accès à l'âge adulte et de la nécessité d'un accompagnement public de la transition longue vers l'âge adulte qui est devenue une donnée structurelle, accompagnement qui viendrait compenser les carences de l'accompagnement familial lorsque celui-ci fait défaut ou est insuffisant et qui introduirait ainsi plus d'équité dans les transitions vers l'âge adulte.

Faut-il répudier le modèle français d'accès à l'autonomie-indépendance ?

Ce débat est bien sûr ouvert, mais il n'est pas sûr que les jeunes français eux-mêmes ou une majorité d'entre eux le souhaiteraient. En effet, le modèle alternatif qui vient à l'esprit est le modèle nordique, mais celui-ci est fondé certes sur des droits étendus, inconnus en France, mais aussi sur

[lire la suite](#) ►

Note sur l'autonomie

une injonction à l'autonomie et des normes d'âge qui ne sont peut-être pas dans la tradition française.

Il semblerait peut-être plus raisonnable et plus efficace de conserver la souplesse et la progressivité du modèle français d'accès à l'indépendance en tentant d'en corriger les travers et les inégalités. Cela pourrait conduire notamment :

- à combler les « trous » de la protection sociale des jeunes en phase de transition professionnelle instable
- à réfléchir aux réformes du marché du travail conduisant à atténuer la discontinuité brutale CDI/CDD (voir les propositions de Cahuc et Kramatz)
- à mettre en place une politique résolue de lutte contre l'échec scolaire
- à mettre en place une véritable politique d'information-orientation accessible à tous les jeunes et plus lisible que les dispositifs disparates existants
- à réfléchir à une harmonisation et à une réaffectation des aides aux familles hébergeant des jeunes majeurs vers les jeunes eux-mêmes

Références

Ethnologie française (2010), « Nouvelles adolescences », n° 1-2010.

Sgritta G. B., 2008, « Raisons culturelles et raisons pratiques : la famiglia lunga », in Cavalli A., Cicchelli V., et Galland O. (dir.), *Deux pays, deux jeunesses?*, Rennes, PUR.

Singly F. de (2000), « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et Politiques*, n° 43, p. 9-21

Van de Velde C. (2008), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF.



voir la vidéo
sur le site

Président délégué de l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) et bon connaisseur de la formation professionnelle continue, insiste sur deux points. Tout d'abord, c'est dans le cadre du droit commun qu'il faut se situer, afin d'éviter de discriminer davantage : car la question est bien d'intégrer. Mais la création d'un Haut Commissariat à la jeunesse peut aider à articuler et mettre en cohérence des politiques publiques touchant à la jeunesse mais relevant de différents ministères.



voir la vidéo
sur le site

Entretien avec Jean-Baptiste Prévost

L'Unef propose pour sa part une allocation individualisée, explique son président Jean-Baptiste Prévost. Beaucoup d'étudiants, mais aussi une frange plus large de la jeunesse, sont aujourd'hui face à l'alternative de la dépendance familiale et de la précarité : il est temps de leur donner les moyens de se projeter de façon autonome dans l'avenir. L'enjeu est précisément de faire un choix, toujours différé jusqu'ici, entre les aides directes et les politiques familiales.

Quelle **politique** pour la **jeunesse** ?

[Introduction](#)

[Enjeux](#)

[Points de vue](#)

[Repères](#)

[Quizz](#)

Selon l'Insee, pour l'année 2007, des jeunes de 15 à 24 ans dans l'UE à 27 est de 15,4 %. Parmi les États membres, le taux de chômage le plus bas a été enregistré aux Pays-Bas (5,9 %) et le plus élevé en Grèce (22,9 %). En France, il s'élève à 19,4%. Vingt et un pays ont connu une baisse de leur taux de chômage sur un an et six une hausse.

Attention, ces chiffres sont à relativiser avec la proportion de jeunes au chômage dans la population totale. Ce qu'on appelle est un indicateur plus faible que le taux de chômage, qui mesure la proportion de chômeurs dans la seule population active. Comme beaucoup de jeunes sont scolarisés et que relativement peu ont un emploi, leur taux de chômage est très élevé alors que la proportion de chômeurs dans la classe d'âge est beaucoup plus faible. En 2007, la proportion de jeunes au chômage était de 7,3%.

Selon le CERC, chaque année, 117 000 jeunes sortent du système éducatif sans diplôme.

Premier pacte national pour l'emploi des jeunes lancé par Raymond Barre. Le projet est d'inciter les entreprises à prendre des jeunes en stage en échange d'exonérations de charges sociales.

Laurent Fabius lance les travaux d'utilité collective, c'est-à-dire un travail à temps partiel dans les collectivités locales entre 3 mois et un an.

Edouard Balladur tentera le Contrat d'insertion professionnelle (CIP) qui proposait des rémunérations d'embauche limitées à 80 % du smic. Des centaines de milliers de jeunes descendent dans la rue. Le projet est abandonné.

Les emplois-jeunes de Lionel Jospin proposent 22 métiers nouveaux dans des collectivités et associations d'une durée maximale de 5 ans, quelque soit leur niveau de qualification. 350 000 embauches pendant cinq ans dans le secteur public et les associations.

Le Contrat première embauche (CPE) de Dominique de Villepin propose une période d'essai de deux ans pour les jeunes de moins de 26 ans qui entrent sur le marché du travail. Le projet est retiré après des manifestations massives.

Nicolas Sarkozy annonce un plan de 1,3 milliards d'euros pour la formation et l'emploi des jeunes, axé sur l'apprentissage et les contrats pro. Objectif : le recrutement de 320 000 apprentis et de 170 000 contrats de professionnalisation d'ici juin 2010.

Les lycéens, rejoints par les étudiants, sont en grève tout le mois. Ils manifestent contre l'abrogation des sursis militaires au-delà de 21 ans et contre la création du DEUG. Mouvement lycéen le plus important depuis 1968.

Mouvement étudiant contre la réforme du second cycle universitaire, voulant adapter la formation aux besoins du marché du travail. La réforme d'Alice-Saunié-Seité est aménagée mais maintenue.

Mouvement massif des lycéens et des étudiants contre le projet de loi Devaquet, qui prévoit d'augmenter l'autonomie des universités. La mort d'un étudiant, Malik Oussekin, frappé par des policiers donne le coup de grâce à la réforme.

Mécontentement des lycéens, dont le nombre a fortement augmenté, devant les conditions d'accueil et d'études. Un plan d'urgence est obtenu de Lionel Jospin. Certaines manifestations lycéennes se terminent par des pillages de magasins.

Mobilisation contre la réforme universitaire et lycéenne de Lionel Jospin.

Manifestations et grèves contre le projet de CIP d'Edouard Balladur.

[lire la suite](#) ►

Mouvement de grève étudiante contre les conditions matérielles. Jusqu'à fin décembre, ce mouvement rejoindra le mouvement social des services publics engagé contre le plan de financement de la protection sociale du Premier ministre Alain Juppé. Face à la plus importante grève depuis mai 1968, le gouvernement cède sur la réforme des régimes de retraite, mais maintient ses projets concernant la sécurité sociale.

Mobilisation contre les conditions d'études. Plus de moyens sont demandés à Claude Allègre.

Grèves contre le projet de loi de modernisation des universités, présenté par Luc Ferry. Réforme reportée.

Les lycéens défilent contre le projet de loi sur l'école de François Fillon. Il abandonne la réforme du bac mais maintient les autres aspects du projet mais maintient d'autres aspects du projet.

Grèves et manifestations étudiantes et lycéennes contre le projet CPE.

Mobilisation étudiante et lycéenne contre le projet d'autonomie des universités présenté par Valérie Pécresse. Le projet est aménagé mais maintenu.

**Chronologie, p 123 « Regard sur...les jeunes en France », sous la direction de Bernard Roudet, Pul*

Le (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) a mis en place, depuis le début des années 1990, un dispositif d'enquêtes longitudinales sur les premières années de vie active. Il a ainsi suivi les trois premières années passées sur le marché du travail d'un échantillon de 27 000 jeunes représentatifs de l'ensemble de la génération ayant quitté le système éducatif en 1992.

En s'appuyant sur un calendrier décrivant mois par mois la situation des jeunes mais également sur des données plus précises concernant le premier emploi et l'emploi occupé au bout de trois années passées sur le marché du travail, ce dispositif permet non seulement d'analyser les trajectoires d'entrée dans la vie active mais aussi de distinguer, d'une génération à l'autre, les aspects structurels et conjoncturels de l'insertion.

Des travaux, consultables en ligne, ont été réalisés sur la « Génération 92 », la « Génération 98 », la « Génération 2001 » et la « Génération 2004 ».

Le (Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale) a rendu un rapport sur « l'insertion des jeunes sans diplôme ». Dans ce rapport, le CERC compare les politiques publiques mises en place en France avec celles des autres pays européens. Il y aurait 117 000 jeunes qui sortent chaque année du système sans diplôme. Parmi eux, il y a ceux qui sortent sans qualification (c'est-à-dire les élèves qui n'ont pas achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (sortie avant la 3e) ou qui n'ont pas dépassé la première année d'un enseignement professionnel court genre CAP/BEP). Ils sont évalués entre 50 et 60 000.

L' (Observatoire national de la vie étudiante) réalise tous les trois ans une enquête nationale auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français.

Un site est dédié aux travaux de la Commission sur
www.lagenerationactive.fr

Le site du Haut-commissariat à Jeunesse et à la vie associative :
www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr

Tout savoir sur les différents types de contrats aidés
www.associanet.com/docs/cont-aides.html

Quelle **politique** pour la **jeunesse** ?

[Introduction](#)

[Enjeux](#)

[Points de vue](#)

[Repères](#)

[Quiz](#)

1/ Etre jeune en France, c'est de quand à quand ?

Réponse A : 16-25 ans

Réponse B : 15-29 ans

Réponse C : 18-30 ans

2/ Quel est le mode de cohabitation le plus fréquent chez les jeunes ?

Réponse A : chez papa, maman

Réponse B : en collocation ou tout seul

Réponse C : en couple

3/ Quand ont éclaté les premières émeutes dans les banlieues ?

Réponse A : en 2005

Réponse B : en 1981

Réponse C : en 1971

4/ Quel est le grand rassemblement qui marque l'année 1983 ?

Réponse A : la marche des Beurs

Réponse B : les obsèques de Louis de Funès

Réponse C : la manifestation d'étudiants contre les projets de réforme de l'enseignement supérieur

5/ Qu'est-ce qui marque la jeunesse en 1986 ?

Réponse A : la mort de Daniel Balavoine et de Coluche

Réponse B : la mort d'un étudiant Malik Oussekiné

Réponse C : la première expulsion par charter de 101 Maliens, par Charles Pasqua

6/ Qu'a-t-on appelé le « smic jeune » ?

Réponse A : le CIP

Réponse B : le CPE

Réponse C : les contrats aidés

7/ Qui a dit « la jeunesse n'est qu'un mot » ?

Réponse A : Bernard Pivot

Réponse B : Edgar Morin

Réponse C : Pierre Bourdieu

8/ Qui a dit « sois jeune et tais-toi » ?

Réponse A : NTM

Réponse B : Charles De Gaulle

Réponse C : c'est un slogan

9/ Qui a dit : « Vous avez de la chance d'être jeunes, parce que la jeunesse, c'est la promesse des commencements, des soleils qui se lèvent sur les mondes endormis » ?

Réponse A : Nicolas Sarkozy

Réponse B : Ségolène Royal

Réponse C : Un poète dont je ne me rappelle plus le nom...

[lire la suite](#) ►

10/ Qui a dit « «Ma jeunesse ne fut qu'un ténébreux orage, Traversé çà et là par de brillants soleils...» ?

Réponse A : c'est le même poète, dont je ne me rappelais plus le nom à la question précédente

Réponse B : Charles Baudelaire

Réponse C : Stéphane Mallarmé

1/ Réponse A et B. L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) retient la tranche 15-29 ans comme bornes d'âge pour délimiter la jeunesse. Les 15-29 ans représentent environ 1/5 de la population (19%), presque autant que les moins de 15 ans et que les 60 ans. Quand le gouvernement ou l'ANPE parle du chômage des jeunes, c'est celui des 16-25 ans.

2/ Réponse A. Selon l'Insee, en 2007, 53,8% des 15-29 ans vivent chez les parents. Ils sont 20,2% à vivre en couple non marié, 18,1% à vivre à l'extérieur mais pas en couple et 7,9% à vivre en couple marié.

3/ Réponse C. Les premières émeutes dans les banlieues ont eu lieu en 1971 à La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, dans la cité des 4000. Suivront celles de 1979 à Vaulx-en-Velin, dans le Rhône. C'est à cette occasion que se déroulent les premiers affrontements entre les forces de l'ordre et des groupes. Ce sont également les premières voitures brûlées. 1981 est l'année des émeutes dans la cité des Mingettes, à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise.

4/ Réponse A. La marche des Beurs pour l'égalité et contre le racisme. Entamée le 15 octobre 1983 à Marseille par 32 personnes, elle se termine à Paris le 3 décembre avec près de 100 000 personnes. La carte de séjour et le permis de travail pour 10 ans seront accordés.

5/ Sans doute les trois. Toutefois, les mouvements contre la loi Devaquet secouent fortement les lycées et les étudiants. Le 27 novembre, 600 000 jeunes défilent dans les rues de Paris. Le 6 décembre, lors de nouvelles manifestations, la police tue un étudiant Malik Oussekin. Le ministre de l'Education Alain Devaquet démissionne. 400 000 personnes défilèrent en sa mémoire. Le texte, qui prévoyait notamment de sélectionner les étudiants à l'entrée des universités, et de mettre celles-ci en concurrence, est abandonné.

6/ Réponse A : Le CIP (contrat d'insertion professionnelle) est un contrat de travail à durée déterminée pour les moins de 26 ans et rémunéré à 80% du SMIC imaginé par Edouard Balladur. La pression de la rue lui fera abandonner le projet en 1994. Le CPE est le contrat première embauche de Dominique de Villepin. Les contrats aidés comprennent plusieurs types de contrats dont les contrats emploi jeunes, les contrats emploi solidarité etc...

7/ Réponse C : Pierre Bourdieu en 1978. Le sociologue pense, comme son collègue Jean-Claude Chamboredon, que c'est la société qui propose à une adolescence socialement prolongée des modèles d'identification. Edgar Morin estime, lui, que la culture juvénile peut imprégner la société et orienter la culture de masse*.

*Référence p 19, 20 dans « Regard sur...les jeunes en France », sous la direction de Bernard Roudet, Pul

8/ Réponse C. C'est un slogan de Mai 1968. L'affiche représentait le général De Gaulle fermant la bouche à un jeune garçon.

9/ Réponse A : Nicolas Sarkozy, alors candidat à l'élection présidentielle, en mars 2007 lors d'un rassemblement devant les jeunes.

10/ Réponse B. Charles Baudelaire, Ennemi, les Fleurs du Mal : « Ma jeunesse ne fut qu'un ténébreux orage, Traversé çà et là par de brillants soleils ; Le tonnerre et la pluie ont fait un tel ravage, Qu'il reste en mon jardin bien peu de fruits vermeils » en est le premier quatrain.

Retrouvez l'intégralité des débats sur
www.laligue.org

Comment faire vivre la mixité à l'école ?
L'école peut-elle réaliser l'idéal républicain ?
Quelle politique pour la jeunesse ?
Quelle économie pour la culture ?
La justice des mineurs doit-elle changer ?
Peut-on réussir le service civique ?
Quel avenir pour le commerce équitable ?

Directeur de la publication : Jean-Michel Ducomte
Responsable éditoriale : Nadia Bellaoui
Rédacteurs en chef : Ariane Ioannides, Richard Robert
A participé à ce numéro : Nadia Bellaoui
Photo : Flore-Aël Surun/Tendance Floue
Graphisme : agencezzb.com



www.laligue.org